



## COMMUNE DE COURCELLES SAPICOURT

Les analyses menées par l'Agence Régionale de Santé ont décelé des traces de perchlorates dans l'eau distribuée par le réseau public de plusieurs communes.

Compte tenu des concentrations relevées sur votre commune (inférieures à 15 milligrammes par litre), il est simplement recommandé de ne pas préparer de biberons pour les nourrissons de moins de 6 mois avec l'eau du robinet. Cette recommandation a été établie par les autorités de Santé Publique en application du principe de précaution et sur la base de seuils extrêmement protecteurs.

Tous les autres usages de l'eau potable restent possibles, et la population générale peut continuer à boire cette eau sans aucune limitation.

Le Président du Syndicat Intercommunal  
des Eaux de la Garenne

Le délégataire du service de l'eau  
Lyonnaise des Eaux